

Monsieur l'Orateur, dans une étude détaillée sur les perspectives énergétiques du Canada, préparée et rédigée par M. John Davis, un expert en la matière, à la demande expresse des membres de la Commission Gordon, nous relevons une multitude de renseignements sur les ressources hydrauliques du pays, sur le charbon, le pétrole, le gaz naturel, l'énergie nucléaire, l'énergie motrice des marées et l'énergie solaire.

Pour la première fois au Canada, les relations mutuelles qui existent entre les diverses industries énergétiques ont été examinées dans leur ensemble dans l'étude qui a été préparée par ce grand expert qu'est M. Davis. Grâce à cette étude, il est possible d'indiquer certaines estimations au sujet du rythme auquel nos besoins d'énergie grandiront au cours des vingt ou trente prochaines années et des changements qui interviendront dans la consommation des différentes formes d'énergie et dans la contribution relative des diverses ressources énergétiques à la satisfaction des besoins du pays.

On pourrait ajouter que si le gouvernement actuel avait voulu réellement être logique avec lui-même et agir aussi promptement qu'il le laissait entendre, il se serait inspiré de cette étude pour organiser immédiatement un office national de l'énergie, à l'automne de 1957 ou au début de 1958.

L'étude Davis est divisée en trois parties:

- a) Énergie et expansion économique;
- b) Industries productrices d'énergie;
- c) Énergie et perspectives économiques du Canada.

Dans la partie a), ou la première partie, au chapitre n° 2, où il est question de la consommation d'énergie et de l'expansion économique, on lit ceci, à la page 20:

L'expansion industrielle du Canada au XX^e siècle peut se mesurer, non seulement en termes monétaires, mais par les quantités toujours croissantes d'énergie utilisée sur les fermes, dans les mines, les magasins, les usines et les habitations du pays. Alors que les effectifs de la main-d'œuvre représentent aujourd'hui à peine plus du double des travailleurs occupés il y a cinquante ans, l'économie canadienne, grâce à un meilleur outillage, à des techniques supérieures et surtout, à un potentiel énergétique quintuplé, produit actuellement six fois plus de denrées et services qu'en 1900.

Il n'y a pas un domaine d'activité qui n'ait bénéficié d'une façon quelconque de la disponibilité accrue du combustible et de l'énergie. Un agriculteur peut aujourd'hui, au moyen d'un outillage mécanisé, rentrer la moisson de trente acres de blé dans l'espace de temps requis, il y a un siècle, pour moissonner à la main une seule acre. Chaque papetier produit actuellement dix fois plus de papier que son prédécesseur, au tournant du siècle. Il fallait, aussi récemment qu'en 1930, deux heures à un mineur pour abattre une tonne de minerai; moins de cinquante minutes suffisaient pour le même rendement en 1955. La distance devient de moins en moins un obstacle. Sur le rail, la diesel électrique de type récent fournit un

effort cinq fois supérieur à celui de la locomotive à vapeur en usage à la fin de la seconde guerre mondiale.

Et cet exposé continue en expliquant les grands avantages de certaines ressources d'énergie que nous avons au pays.

Dans la partie b) de l'étude Davis, où il est question des industries productrices d'énergie, l'auteur a compilé une multitude de renseignements sur chacune de ces industries.

Pour ce qui a trait à l'industrie du pétrole, par exemple, M. Davis en fait d'abord l'historique; il donne un aperçu de la situation mondiale, il traite des perspectives du pétrole canadien et conclut en faisant un exposé du programme à longue échéance.

Dans le cas de l'industrie du gaz naturel, après en avoir fait l'historique et après avoir parlé des marchés en perspective pour le gaz canadien, M. Davis explique les tendances de l'offre et de la demande et donne des détails sur le financement et la mise en valeur.

Le Canada est exceptionnellement pourvu d'énergie hydraulique. Ses ressources, abondantes et bien situées, ont joué un rôle de premier plan dans le développement économique du pays. Elles ont, par exemple, aidé à compenser une insuffisance de combustibles minéraux dans le Canada central. Elles ont permis au Canada d'atteindre, dans le traitement des produits primaires, forestiers, miniers et autres, une envergure égale en nul autre pays de l'univers. De plus, en pourvoyant d'électricité à bon marché les foyers, les magasins, les bureaux et les usines du pays, elles ont contribué d'innombrables façons au niveau de vie exceptionnellement élevé dont les Canadiens jouissent aujourd'hui.

Un peu plus loin, le rapport dit:

Grâce à un climat favorable, à de bonnes conditions topographiques, à une précipitation bien répartie, à de vastes bassins hydrographiques et à des sources d'énergie hydraulique faciles à équiper, le Canada a progressé à pas de géant dans le domaine de l'énergie. Il est de tous les pays, après les États-Unis, celui qui possède la plus grande puissance installée de production d'énergie hydro-électrique. Du point de vue de l'équipement par habitant, la Norvège tient encore le premier rang avec 1.6 h.p., mais le Canada vient en deuxième place avec 1.1 h.p. Il est suivi par la Suisse et la Suède, respectivement.

Et là encore, le rapport continue en donnant des renseignements très instructifs et très importants. Plus loin, à la page 218, M. Davis conclut cette partie de son rapport en disant:

Quoi qu'il arrive, l'industrie hydro-électrique du Canada continuera de grandir en étendue et en complexité. Par ses progrès, elle imprimera son élan au reste de l'économie canadienne. Ainsi, elle contribuera, de façons innombrables, à faire ce qu'elle a si bien fait jusqu'ici, à stimuler le progrès industriel dans le domaine des ressources et les domaines connexes où le Canada, comme pays, jouit de ses plus grands avantages naturels.

Voilà, monsieur l'Orateur, les quelques paragraphes de l'étude Davis que je voulais citer. Cette étude, au complet, est une source